



**S.N.A.D.I.G.E.**

**Syndicat National des Administrateurs et des Inspecteurs Généraux de l'INSEE**

---

siège social : Direction générale de l'INSEE - 18 boulevard Adolphe Pinard 75675 PARIS cedex 14  
<http://snadige.free.fr>

Paris, le 16 avril 2003

**COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
du jeudi 27 mars à 18h 30  
Insee DG 1245**

**Présents, représentés** : voir feuille d'émargement (en annexe 4)

Le quorum étant atteint, l'assemblée s'ouvre par l'élection de son bureau  
Jérôme Harnois, président  
Patrice Roussel, secrétaire

**1      Ordre du jour**

Lecture est faite de l'ordre du jour pour approbation :

- 1      Adoption de l'ordre du jour**
- 2      Rapport moral**
- 3      Rapport financier**
- 4      Renouvellement du conseil d'administration pour 2003**
- 5      Dossier retraites**
- 6      Questions diverses**

L'ordre du jour est adopté.

## **2 Rapport moral (annexe 1)**

Dans sa présentation du rapport moral, le président souligne les progrès réalisés en 2002 en matière de communication, avec la création du site [snadige.free.fr](http://snadige.free.fr), et son correspondant sur l'intranet de l'Insee.

Ce résultat, le SNADIGE le doit à la compétence et à la disponibilité de l'un de ses adhérents. C'est l'occasion de rappeler que le SNADIGE ne peut assumer son rôle de représentation et de défense des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee que par l'engagement d'un nombre suffisant de ses adhérents qui se répartissent entre les différentes instances, dialogue social, CAP, CTP, et dossiers, retraites, statuts, procès contre Gobry et Secret. Le rapport moral rappelle cette réalité et invite implicitement tous ceux qui le lisent à se joindre à l'action, dans la mesure de leur disponibilité et de leur compétence.

Un point important a été fait par Jérôme Harnois dans la discussion du rapport à propos du CTP, qui traite fréquemment de sujets intéressants les directions régionales, pour dire qu'il était besoin de consulter rapidement les administrateurs en poste en région pour savoir quelle position défendre. Ce besoin de consultation n'est pas limité aux sujets régionaux, mais il est vrai que dans ce cas précis, la difficulté est particulière de par la dispersion et la distance.

A propos de régionaux et de demande de réforme du statut des inspecteurs généraux, Patrice Roussel prévient de ce que l'administration travaille à un projet de réforme qui actualiserait la désignation des postes pouvant donner accès à l'inspection générale, en même temps qu'il prolongerait la carrière en hors échelle D. La question est : est-il opportun d'attacher à certains postes de directeur de grandes directions régionales la possibilité d'accès à l'inspection générale, ou doit-on autoriser seulement la nomination d'inspecteurs généraux à la tête de ces directions régionales ? Le dossier sera discuté dans les prochaines semaines.

L'assemblée adopte le rapport moral à l'unanimité

## **3 Rapport financier (annexe 2)**

Les comptes de l'exercice 2002 font apparaître une stagnation du nombre des adhésions, mais une part croissante des plus jeunes, ce qui est tout à fait satisfaisant.

Les prévisions pour 2003 sont erronées par suite d'une erreur matérielle à la ligne des cotisations à la CGC : il fallait lire 580 et non 58 € et donc le total n'est pas de 2118 mais de 2640 €.

Cette année les frais d'avocat sont bien là pour financer la représentation du SAIGI en partie civile devant la cour d'appel de Paris contre MM Gobry et Secret (27 mai). Un autre besoin de financement, non chiffré apparaîtra pour la défense du président du SAIGI (Patrice Roussel) en cour d'appel de Versailles contre les mêmes personnages.

L'assemblée adopte le rapport financier 2001 à l'unanimité

## **4 Renouvellement du conseil d'administration**

Le secrétaire fait état de la démission du conseil d'administration de Adrien Friez, et de la demande de participation de Jean Pierre Lissillour, affecté depuis peu à la Cour des Comptes.

L'assemblée donne son accord à ces deux mouvements à l'unanimité.

## 5 Dossier Retraites

Cette partie de la réunion est animée par Raoul Depoutot qui, en tant que représentant du SNADIGE à la FGCTE et au G16 a pris une part active à la réflexion de ces associations au sujet de la réforme des retraites.

A l'appui de la discussion,

- un numéro de l'Echo des Finances de la CFE CGC « numéro spécial retraites »,
- la note d'Alain Jacquot « quelle retraite pour les administrateurs de l'Insee ? » qui est disponible depuis quelques semaines sur le site intranet du SNADIGE,
- trois tableaux de Karine Berger sur le calcul coût budgétaire de l'intégration des primes
- un document de travail du G16 sur l'impact budgétaire de ses propositions en matière de retraite

La présentation d'Alain Jacquot donne lieu à une discussion de laquelle il ressort que le chiffrage du taux de remplacement sous les différentes hypothèses montre bien un désavantage très net de l'actuel régime de retraite pour les administrateurs de l'Insee du fait de la part importante des primes dans leur revenu et que ce désavantage va bien au-delà d'une compensation des avantages qui sont liés au statut des fonctionnaires (stabilité d'emploi, indexation des points retraite, 37,5 ans 1/2....)

Les tableaux de Karine Berger reviennent sur le chiffrage effectué par la direction du Budget du coût budgétaire de l'intégration des primes. Sa présentation explique que les calculs du Budget étaient trop à l'emporte pièce, confondant intégration de prime à 10 ou 20 % et augmentation du besoin de financement, pour l'Etat, à 10 ou 20 % des traitements. Elle aboutit à un chiffrage situant ce besoin de financement entre 7-8 milliards € en 2000 et 15-17 à horizon 2020 ( au lieu de 50 comme cela a pu circuler dans la presse et qui correspondrait à un montant des primes égal à celui des traitements alors qu'il est de 28 % de ceux-ci en moyenne).

Au-delà du chiffrage, le G16 cherche la bonne approche tactique pour proposer une réforme dans l'intérêt de l'encadrement qui est fortement primé, adaptée à tous les corps hors G16 ,ayant des taux de prime non négligeables (par exemple certaines catégories C particulières ou les enseignants qui donnent des heures de cours supplémentaires), mais acceptable aussi par ceux dont les primes sont négligeables.

Il a lancé un appel à signature d'une lettre au Premier ministre sur ce thème. Un peu plus de 90 administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee ont répondu (sur 3000 signatures tous corps confondus). Une lettre semblable a été envoyée par chaque association ou syndicat de corps à son ministre, le SNADIGE s'adressant à Francis Mer.

## 6 Questions diverses

Aucune question diverse n'étant inscrite à l'ordre du jour, le Président clôt l'assemblée générale et invite les participants à partager quelques rafraîchissements qui sont offerts par Louis Bréas, malheureusement absent, et qui a voulu ainsi témoigner de sa sympathie aux adhérents du SNADIGE.

signé

Le président

Le secrétaire

Jérôme HARNOIS

Patrice ROUSSEL